

© www.Marches-Publics.info

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 14 janvier 2021

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
La Dépêche du Midi - Ed. Tarn et Garonne - version Resumée

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

LE MONITEUR

AVIS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY VERT-AVEYRON

M. Le Président

Maison de l'Intercommunalité

370 avenue du 8 mai 1945

82800 NEGREPELISSE

Tél : 05 63 30 90 90 - Fax : 05 63 30 81 77

W [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Conception-Réalisation d'une usine de production d'eau potable à Nègrepelisse
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure avec négociation
Code NUTS	FRJ28
Durée	26 mois
DESCRIPTION	<p>Conception réalisation pour la mise en œuvre d'une usine de production d'eau potable destinée à alimenter les communes d'Albias, Bioule, Montricoux, Nègrepelisse, Saint Etienne de Tulmont et Vaïssac. La station sera construite sur le site des Merlis à Nègrepelisse.</p> <p>Capacité nominale de production: 6 400m³/j extensible. Stockage d'eau traitée in situ. Le marché comprend également des travaux d'adaptation sur la prise d'eau brute.</p>
Code CPV principal	45252126 - Travaux de construction de stations de traitement de l'eau potable
Code CPV complémentaire	45232154 - Travaux de construction de châteaux d'eau pour l'eau potable
	71240000 - Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Oui Des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) pourront être demandées en cours de consultation.

Reconductions Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Les candidats peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME). Le format électronique est accepté.

En cas de groupement:

- l'imprimé DC1 doit être signé par chacun de ses membres, et pour les groupements conjoints, la répartition des prestations entre ses membres doit être précisée en rubrique E,

- l'imprimé DC2 doit être fourni par chacun des membres du groupement,

- un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Nous conseillons aux candidats de signer le(s) document(s) demandé(s) en amont de leurs dépôts sur <https://www.marches-publics.info/pratique-signature.htm> ou avec l'outil de leurs choix.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- présentation pour chacun des membres du groupement d'une liste de travaux de même nature et importance en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années appuyée, pour les travaux les plus importants, par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Afin d'apprécier la capacité technique du candidat au regard des renseignements demandés, le candidat présentera ses références dans un tableau de synthèse et les données suivantes seront renseignées pour chacune des références demandées: maître d'ouvrage, années (date de mise en service pour la construction des ouvrages), lieu (ville, pays), type d'eau brute (nom de la ressource) - groupe de qualité, capacité de traitement, type d'installation - filière de traitement (eaux/eaux grises), montant en euros HT et type de prestation assurée par l'entreprise concernée par la référence.

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années; le candidat détaillera les moyens humains mobilisés dans le cadre du projet et présentera les CV (qualification et expérience professionnelle) des personnes affectées à l'opération (encadrement, études et conduite de travaux)

- moyens matériels ou logiciels spécifiques qui pourraient être utilisés pour la

conception de la filière

- qualifications ou identifications professionnelles de chacun des membres du groupement (FNTP, OPQIBI ou équivalents)

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant l'opérateur économique que ceux exigés.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché:

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Les références de travaux concernent:

- référence "process": exigence minimum: usines de traitement d'eau potable mettant en œuvre des filières complètes de traitement d'eau de surface appartenant aux groupes de qualité A3 et d'une capacité supérieure à 100 m³/h et 2000 m³/jour

- référence "process": exigence minimum: usines de traitement d'eau potable de capacité supérieure à 100 m³/h mettant en œuvre un traitement au charbon actif en micro-grain - nombre minimum à fournir: 2

- référence "génie civil": exigence minimum: ouvrages hydrauliques de plus de 500 m³ - nombre minimum à fournir: 5

- référence "maîtrise d'œuvre": exigence minimum: La preuve de la capacité des candidats peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références d'études similaires attestant des capacités professionnelles et techniques à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.

- référence architecte: exigence minimum: références dans le domaine de l'industrie ou de bâtiments techniques publics

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Candidatures Remise des candidatures le **15/02/21 à 17h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises qui devra posséder les compétences suivantes: traitement d'eau potable, génie-civil de l'eau, architecte dont établissement du permis de construire, maîtrise d'œuvre indépendante du concepteur (missions VISA, DET, AOR, OPC et dossiers réglementaires nécessaires).

En cas de groupement, celui-ci devra revêtir, au choix des candidats, la forme juridique d'un: groupement solidaire ou d'un groupement conjoint dont le mandataire sera l'entreprise responsable de la conception du traitement des eaux et sera obligatoirement solidaire des autres membres du groupement.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements;

- en qualité de membre de plusieurs groupements pour le traiteur d'eau potable.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra être contraint d'assurer sa transformation, telle qu'indiqué ci-dessus, pour la bonne exécution du marché.

La maîtrise d'œuvre est intégrée au groupement titulaire du présent marché de conception-réalisation. la maîtrise d'œuvre devra être clairement identifiée au sein du groupement titulaire.

Information sur la négociation:

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours: conditions de recours:

- référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat

- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA

- recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat)

- recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse Cedex 07 Tél : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 greffe.ta-toulouse@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : "cf. Le Greffe du TA à l'adresse ci-dessus" Envoi le 14/01/21 à la publication Publication aux supports de presse suivants : La Dépêche du Midi - Ed. Tarn et Garonne